



EDITORIAL

P. 2-3

Crise économique mondiale : Où en sommes nous au Canada ?

Lire un important communiqué à la page 5

Conversion du dollar canadien

Ce tableau permet d'effectuer la conversion du dollar canadien en certaines devises internationales en fonction du taux de change sur le marché. Ainsi, à la date du 27 décembre 2009 :

1 dollar canadien valait :

... 429, 12	F CFA0,93	Dollar américain
...0, 65	Euro		(USA)
...7, 40	Dirhams (Maroc) 2,75	Lei roumain
... 1,23	Dinar (Tunisie)		

LES DOSSIERS D'ACCES CANADA

IMMIGRATION ET INTEGRATION AU CANADA

P. 8-16

Les transports en commun au Québec



Le profil du transport au Québec se caractérise surtout par la qualité de ses services. Les transports aérien, maritime, ferroviaire et routier permettent de mettre en contact les communautés québécoises entre elles. Ils relient aussi le Québec aux autres provinces canadiennes et au reste du monde. Le présent dossier lève le voile sur les moyens de transport en commun dans la province.

APRÈS UNE ÉVALUATION DU " CONFERENCE BOARD "

Les meilleures performances économiques du Canada sur le plan mondial

P. 4

CANADA / CRISE ÉCONOMIQUE MONDIALE

La confiance renaît avec les consommateurs

P. 4

EMPLOI / SASKATCHEWAN

De nom- breuses embauches dans la construction

P. 20



ELECTRICITÉ EN ONTARIO

P. 23

20 000 emplois à travers l'énergie

MARCHÉ DU TRAVAIL AU QUÉBEC

P. 11

Forte demande des professions de comptables et financiers

- Les salaires en progression continue

L'équipe d'Accès
Canada souhaite une
Bonne Année 2010
remplie de succès
à l'ensemble de
tous ses clients.



Le prix des choses

P. 25

Le coût du transport en commun au Québec





Editorial

Crise économique mondiale : Où en sommes nous au Canada ?

La crise économique et financière a touché tous les Etats du monde. Vers la fin de l'année 2008, les effets négatifs de la récession mondiale étaient déjà perceptibles : vagues de licenciements, chômeurs partiels, fermetures d'entreprises.

Aucun des quatre continents n'a été épargné par des pertes d'emplois aux conséquences fâcheuses. Aux Etats-Unis, par exemple, 5,4 millions d'emplois ont été supprimés entre juillet 2008 et février 2009.

La crise atteint aussi le Canada, mais avec moins de répercussion.

Certes, les difficultés que connaît le plus important partenaire commercial du Canada, les Etats-Unis, ont eu une incidence sur les exportations canadiennes et ont amplifié les problèmes du secteur manufacturier. Toutefois, les experts du monde économique sont unanimes sur un fait : le Canada, bien qu'il ait subi les effets du ralentissement économique aux Etats-Unis et ailleurs dans le monde, a pu éviter le pire.

En effet, cette crise était financière, avant d'être économique. Or, une récente étude du Forum économique mondial place le Canada au premier rang mondial quant à la solidité de son système bancaire. Les banques canadiennes sont rentables, bien nanties en capitaux et parfaitement en mesure de résister aux chocs économiques. L'industrie bancaire est stable étant donné que plus de 90% de l'actif bancaire est réparti entre les six grandes banques canadiennes.

Le système financier du Canada a donc été relativement moins éprouvé par la crise financière mondiale que celui d'autres pays industrialisés, notamment les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Le Canada résiste à la crise

Des mesures ont été prises par le gouvernement canadien pour résister jusqu'à présent à la crise. Le premier ministre du Canada, Stephen Harper, explique la solidité de ces mesures: « Nous avons appliqué des politiques différentes de celles de nombre de nos partenaires commerciaux. Nous avons rem-

boursé des dettes et avons limité les dépenses. Nous avons fondé nos régimes de pension sur les bases solides et avons réinvesti dans d'importants programmes, comme ceux des soins de santé, et de l'enseignement postsecondaire. Nos banques comptent parmi les institutions financières les plus sûres et les mieux réglementées aux mondes. Les entreprises et les ménages canadiens ont fait preuve de prudence et évité le surendettement observé ailleurs ».

Les citoyens canadiens ont eux aussi reconnu, cette année, la résistance des banques face à la crise économique mondiale. Un sondage mené par Léger Marketing pour le compte de Price waterhouse Coopers atteste bien ce fait. D'après ce sondage, 85% des Canadiens ont confiance dans le système bancaire canadien, 92% conviennent que la vigueur des grandes banques canadiennes est essentielle à la santé de l'économie canadienne et 91 % estiment que leurs dépôts sont en sécurité.

Le plan d'action du gouvernement et la solidité des grandes banques du Canada ont donc permis aux autorités d'éviter le pire face aux répercussions de la crise. Cela est confirmé par Jim Flaherty, le ministre des Finances canadien : « Notre cadre de financement exceptionnel contient de nombreuses initiatives qui améliorent l'accès au financement intérieur nécessaire pour investir, prospérer et créer des emplois ».

L'heureuse nouvelle est que malgré les répercussions de la crise, l'embauche s'est manifestée dans plusieurs secteurs d'activités notamment dans les métiers qualifiés, spécialisés et techniques.

Au Québec, plus de 120 secteurs d'activités constituent des perspectives d'emplois favorables, tels que la santé et les services sociaux, la fabrication de machine et la fabrication de matériel de transport.

En Alberta, les métiers de la construction et la restauration sont les secteurs les plus porteurs.

Au Manitoba, de nouvelles perspectives d'emploi sont offertes dans les secteurs des communications, le marketing, les NTIC, l'industrie, l'alimentation,





Edito

l'agriculture, la comptabilité, la mécanique automobile, les transports routiers, l'administration et l'éducation.

En Ontario, les métiers porteurs se retrouvent dans les secteurs de la fabrication, le commerce de gros et de détails, la santé et l'assistance sociale.

En Nouvelle-Écosse, l'embauche est favorable dans les secteurs de l'enseignement, la santé, l'industrie, l'aérospatiale, les technologies de l'information et la comptabilité.

En Colombie-Britannique, les secteurs porteurs sont ceux du bâtiment et de la construction, l'industrie aérospatiale, la biotechnologie, l'enseignement, les technologies de l'information et de la communication.

En Saskatchewan, les secteurs d'activité pourvoyeurs d'emplois sont : la santé, les transports routiers, la mécanique industrielle et l'électricité.

De même, dans les autres provinces, l'embauche est restée favorable dans plusieurs secteurs d'activité.

Ainsi, malgré les répercussions de la récession économique mondiale, le gouvernement canadien a permis à sa population de résister à la crise par le biais de son plan d'action intitulé : « *Protéger l'avenir du Canada* ».

Le ministre Jim Flaherty mesure l'impact positif des initiatives prises. Selon lui : « *La situation financière des ménages et des entreprises du Canada demeure plus vigoureuse que dans de nombreux pays industrialisés* ».

L'immigration et la crise économique mondiale

La politique d'immigration du Canada n'a pas non plus été affectée par la crise économique.

En effet, les autorités canadiennes s'attendent à recevoir beaucoup plus d'immigrants cette année, incluant les travailleurs spécialisés, les entrepreneurs et les investisseurs.

L'immigration économique est donc en hausse cette année au Canada. En 2008, le gouvernement canadien a prévu de délivrer 102 740 visas d'immigration économique pour toutes les provinces, y compris

le Québec. En 2009, cet objectif est passé à 110 235, soit une augmentation de 7,3%.

De plus, selon les prévisions du Programme des Nations Unis pour le Développement (PNUD), il y aura une pénurie de main-d'œuvre dans les pays riches lorsque la reprise sera au rendez-vous. C'est pourquoi, le PNUD propose, entre autres mesures, pour répondre efficacement dès la relance de l'économie mondiale « *d'ouvrir les voies d'entrée existantes à davantage de travailleurs, notamment les moins qualifiés ; réduire les coûts des démarches liées à la migration ; intégrer la migration dans les stratégies de développement des pays d'origine ...* ».

Par ailleurs, selon les prévisions du Fond Monétaire Internationale (FMI), la planète connaîtra une récession plus profonde que ce à quoi on s'attendait. Ce même rapport du FMI souligne : « *Au Canada, la reprise devrait également être beaucoup plus faible que ce qu'indiquent les prévisions de la Banque du Canada et du budget fédéral* ». Selon le FMI, l'économie canadienne connaîtra une croissance en 2010, mais à un rythme lent de 1,6 %.

Concernant le marché de l'emploi canadien, l'optimisme est remarquable à travers cette analyse de la banque CIBC : « *En dépit d'une hausse du taux de chômage, les nouveaux chômeurs n'avaient en moyenne besoin que de 15 semaines pour dénicher un nouvel emploi, soit seulement une semaine de plus qu'avant la récession. Lors d'une récession comparable en 1991, il fallait compter une moyenne de 20 semaines avant de trouver du travail* ».

Selon Benjamin Tal, économiste dans cette banque : « *le taux de sortie de chômage laisse croire que les nouveaux chômeurs sont davantage susceptibles de se trouver un emploi ou de lancer leur propre entreprise lors des prochains mois qu'ils ne l'étaient pendant la majeure partie des années 90* ».

Ainsi, « **L'Etat canadien** » a été « **fort devant l'instabilité économique mondiale** ». Il le sera davantage à l'avenir, car bien que la crise économique planétaire ne semble pas disparaître de sitôt dans les différents pays riches du monde, au Canada, au contraire, les experts du monde économique et financier y prévoient déjà une croissance en 2010. De quoi donner de l'espoir aux futurs candidats à l'immigration. ●

Nouvelles du Canada

L'économie canadienne

En brève...

Après une évaluation du "Conference Board"

Les meilleures performances économiques du Canada sur le plan mondial



Stephen Harper,
Premier ministre canadien

Le Canada gagne des points au classement mondial des pays qui affichent de meilleures performances économiques. Il est positionné au 11^{ème} rang cette année. Les prévisions du Conference Board le prédestinent au 5^{ème} rang en 2010, soit une nette amélioration. Ce classement est établi à partir du plus récent bilan économique des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Cette évaluation a été faite sur la base de cinq critères : la croissance du PIB, le taux de chômage, la croissance de l'emploi, les investissements des entreprises étrangères au pays et les investissements des entreprises canadiennes à l'étranger.

D'après le vice-président et économiste en chef du Conference Board, Glen Hodgson : « Nous prévoyons que le Canada fera mieux que plusieurs autres pays pour sortir de la récession, grâce à un secteur financier stable et une économie en bonne santé ».

Marché du travail

Des emplois disponibles en fin d'année au Canada

Au dernier trimestre de cette année, le Canada

connaîtra une plus forte vague d'embauches que de licenciements. Ces prévisions proviennent d'une enquête menée par la firme de recrutement ManPower.

A la suite d'un sondage mené dans ce sens auprès de plusieurs entreprises canadiennes, « 15% des employeurs ont l'intention d'augmenter leur effectif au cours des 3 prochains mois, 11% estiment devoir les réduire tandis que 73% des employeurs interrogés, prévoient simplement maintenir les emplois ».

Ainsi, selon ManPower, le climat de recrutement sera positif, avec un total net de 5% des entreprises qui devront embaucher du personnel en octobre, novembre et décembre.

La construction, les finances, les assurances et l'immobilier demeurent les secteurs qui devront enregistrer d'importantes embauches au dernier trimestre de cette année surtout dans l'ouest canadien. Les provinces de l'Atlantique affichent également un rythme d'embauches plus rapide que la moyenne.

Canada/ crise économique mondiale

La confiance renaît avec les consommateurs

D'après des données résultant d'un sondage fait auprès d'un peu plus de 2000 répondants en vue de mesurer l'indice global de confiance des consommateurs dans l'économie canadienne : « 30% des canadiens croient que leur situation financière sera meilleure l'année prochaine, contre 25% en juin dernier. Il reste 9% d'entre eux qui croient qu'elle sera pire, alors que 55% croient que leur situation financière sera à peu près la même l'année prochaine... ».

L'optimisme des consommateurs face à l'économie est donc à la hausse puisque le pourcentage de personnes qui entrevoient des jours meilleurs pour la prochaine année a augmenté.



Nouvelles canadiennes

L'indice global de confiance des consommateurs dans l'économie canadienne entre juin et août est de 86,5 soit le plus haut niveau enregistré depuis près de deux ans, d'après une étude réalisée par Harris Décima. Aux États-Unis, cet indice est de 65,7 soit en légère baisse par rapport à juin.

En ce qui concerne les perspectives économiques, il est à noter que 58% des personnes interrogées s'attendent à une amélioration de la situation économique au cours des cinq prochaines années et 28% d'entre elles, à une détérioration.

Construction résidentielle

Importante hausse des mises en chantier d'habitation

Comme l'avait estimé la Société Canadienne d'Hypothèque et de Logement (SCHL) dans ses récentes prévisions : la construction résidentielle s'est intensifiée au deuxième semestre de 2009. En effet, que ce soit dans le secteur des maisons individuelles ou dans celui des logements collectifs, les mises en chantier d'habitation ont connu une importante hausse.

La SCHL indique qu'il a eu une progression de 14% des mises en chantier dans les centres urbains du pays par rapport à juillet. C'est la province de Colombie-Britannique qui a connu la plus importante hausse des mises en chantier avec une augmentation de 56%.

Les autres provinces connaissent également une hausse plus ou moins modérée par rapport au mois de juillet, notamment au Québec avec 3400 habitations mises en chantier le mois dernier, soit 10% de plus qu'en juillet.

Ontario : 4172 mises en chantier (+13,8%)

Région de l'Atlantique : 835 mises en chantier (+9,6%)

Région des Prairies : 2271 mises en chantier (+16,1%).

Marché du travail

Quelques données dans le secteur touristique au Canada (Grande pénurie de près de 257 000 emplois d'ici 2025)

Malgré les conditions économiques actuelles, les pénuries de mains-d'œuvre à moyen et à long terme continueront de représenter un problème pour le secteur du tourisme. D'ici 2025, il est prévu que la pénurie de main-d'œuvre potentielle pour le secteur du tourisme s'accroîtra, pour atteindre près de 257 000 emplois.

- En 2008, un total de 1,8 million de personnes travaillait dans le secteur du tourisme au Canada. Cela représentait 10% de la main d'œuvre totale au pays. La restauration constitue le plus important sous-secteur du tourisme.

- En 2007, le nombre d'emplois dans le secteur du tourisme affichait une croissance de 3,4 %, alors que le nombre d'emplois pour l'ensemble des secteurs de l'économie enregistrerait une hausse de seulement 2,1%. Le nombre d'heures de travail moyen par semaine dans le secteur du tourisme se chiffrait à 29,8 heures en 2007, ce qui illustre la forte proportion d'emploi à temps partiel dans ce secteur.

Par ailleurs, en 2007, la rémunération moyenne des emplois dans ce secteur s'établissait à 18,33 dollars l'heure, soit une augmentation de 5,1 % comparativement à l'année précédente. Le taux de rémunération horaire dans le secteur du tourisme connaît une croissance plus rapide que celui observé dans l'ensemble des secteurs de l'économie.

Communiqué

A partir de janvier 2010, votre bulletin "Accès Canada News" va connaître quelques modifications en vue de favoriser une lecture plus aisée aux clients.

Comme vous le constaterez dans ce dernier bulletin, il n'y aura plus la rubrique "Des informations sur votre procédure en cours". Elle vous sera servie ponctuellement sous une autre forme à partir du mois de janvier 2010 dans un nouveau bulletin : "Accès Canada News Technique".

Les mêmes modifications concernent la rubrique "Les Dossiers d'Accès Canada". Cette rubrique sera détachée carrément du bulletin pour paraître chaque trois mois à partir de janvier 2010 dans un autre support de communication dénommé "Les dossiers d'Accès Canada".

Désormais, Accès Canada News, sera essentiellement fait que de nouvelles économiques et sociales sur le Canada pour paraître chaque mois. Il s'agit donc là de trois différents documents d'information que la firme Accès Canada met à la disposition de ses clients dès l'année prochaine.

Notre souci majeur est de mieux vous informer en vous facilitant la lecture de nos divers supports de communication.



Nouvelles canadiennes

DERNIER COMMUNIQUÉ DE L'ENQUÊTE SUR LA POPULATION ACTIVE

En Saskatchewan, le taux de chômage reste toujours faible

Au Canada, l'emploi a augmenté de 79 000 en novembre dernier. La forte progression du travail à temps plein (39 000 emplois) en est la raison. L'emploi à temps partiel s'est accru quant à lui de 40 000.

Le taux de chômage national a donc diminué de 0,1 point de pourcentage pour se fixer à 8,5%.

Vous trouverez ci-dessous, les taux de chômage des différentes provinces du Canada. Ils sont issus du dernier communiqué de l'Enquête sur la Population Active (EPA) paru le 04 décembre 2009, pour la période d'octobre à novembre 2009.



Une usine de montage d'automobile

Provinces canadiennes	Les taux de chômage / mois d'octobre à novembre 2009
Alberta.....	de 7,5 % à 7,4 %
Saskatchewan.....	de 5,3% à 5,2%
Manitoba	5,8 % à 5,3 %
Colombie- Britannique.....	8,3 % à 8,3%
Ontario.....	de 9,3% à 9,3 %
Québec.....	8,5% à 8,1 %
Nouvelle-Ecosse.....	de 9,3% à 9,5 %
Nouveau Brunswick.....	de 8,5% à 8,8%
Ile-du-Prince-Edouard.....	de 12,0% à 11,7 %
Terre-Neuve- et Labrador	de 17,0% à 15,9 %

Société...

Après une étude du PNUD sur le développement humain

**Le Canada fait partie des pays où l'on vit mieux au monde
(Il est classé 4ème sur les 182 pays ayant fait l'objet de l'étude)**

Le Canada est un des pays où l'on vit le mieux au monde. En effet, une récente étude du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) le classe en 4ème position sur les 182 pays ayant fait l'objet de l'étude.

Pour pouvoir réellement mesurer le niveau ou la qualité de vie dans ces différents



Une vue partielle du Montréal souterrain



Nouvelles canadiennes

pays, cette enquête s'est basée sur des critères clés, à savoir: l'espérance de vie, le niveau de revenus, l'alphabétisation, l'inscription scolaire et le produit intérieur brut (PIB) par personne.

C'est la Norvège qui occupe la 1^{ère} place, suivie de l'Australie et de l'Islande.

La Chine a gagné sept places dans ce classement par rapport aux années précédentes pour se fixer à la 92^{ème} position en raison des améliorations en éducation, le niveau de revenus et l'espérance de vie. La Colombie et le Pérou ont également gagné cinq places pour se classer respectivement 77^{ème} et 78^{ème}.

Le Niger occupe la dernière place tout juste après l'Afghanistan. La Sierra Leone se retrouve quant à elle dans la 180^{ème} position, après la République Centrafricaine.

Cette étude met en évidence les grandes disparités qui existent entre les pays riches et les pays pauvres. Les experts du PNUD expliquent l'enlisement de certains pays dans la pauvreté du fait surtout du ralentissement de l'économie, des guerres ou conflits et de l'impact de l'épidémie du SIDA sur les populations de ces pays.

Le Canada ne souffre guère de ces pro-

blèmes. Il continue d'ailleurs de réaliser d'énormes progrès dans l'amélioration du bien être de ses citoyens. Ce qui explique sa très bonne position dans le classement actuel réalisé par le PNUD.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Un canadien parmi les lauréats du prix Nobel de Physique 2009

(Preuve que la recherche scientifique est bien développée au Canada)

Le physicien canadien, Willard Boyle, né en Nouvelle-Ecosse, figure parmi les lauréats du prix Nobel de physique 2009. Il est récompensé avec l'américain George Smith pour avoir inventer un circuit semi-conducteur d'image, le capteur CCD.

Le troisième lauréat de ce prix est Charles K. Kao, un américano britannique, pour ses travaux sur la transmission de la lumière dans les fibres optiques.

L'attribution du prix Nobel de Physique 2009 au canadien Willard Boyle prouve que les recherches scientifiques sont bien développées au Canada.

LES DOSSIERS d'Accès Canada

IMMIGRATION ET INTÉGRATION AU CANADA

Les transports en commun au Québec

Le profil du transport au Québec se caractérise surtout par la qualité de ses services. Les transports aérien, maritime, ferroviaire et routier permettent de mettre en contact les communautés québécoises entre elles. Ils relient aussi le Québec aux autres provinces canadiennes et au reste du monde. Le présent dossier lève le voile sur les moyens de transport en commun dans la province.



Des passagers à la descente d'un bus

Le transport en commun routier

Le réseau routier québécois compte environ 185 000 kms d'autoroutes, de routes nationales et régionales, de rues, de chemins locaux et près de 12 000 ponts, tunnels, ponceaux et autres ouvrages.

Montréal est la grande ville où émerge et d'où converge une grande portion du réseau routier, dont les autoroutes 20 et 40, constituant les axes Est-Ouest. Ces dernières longent le fleuve Saint-Laurent et se prolongent à l'Ouest vers l'Ontario.

La connexion entre le Québec et les provinces de l'Atlantique est assurée par l'autoroute 20 et la route 185, tandis que le Nord-Est des États-Unis est accessible par les autoroutes 15, 35 et 55.

Le réseau routier du Québec dispose donc d'un cadre infrastructurel développé permettant de mieux organiser son transport en commun, dont 70% de la population québécoise bénéficie à ce jour.

Organisation du transport en commun au Québec

Plusieurs structures organisatrices du transport en commun existent au Québec. Elles ont été estimées à 31. Ces organismes offrent des services en milieu urbain et périurbain :

* Les sociétés de transport en commun au Québec

Ces sociétés de transport en commun desservent les agglomérations les plus peuplées du Québec (soit plus de 100 000 habitants, correspondant aux régions métropolitaines de recensement définies par statistique Canada).

Le Québec dispose de neuf sociétés de transport en commun. Personnes morales de droit public, ces sociétés ont pour mission d'assurer la mobilité des personnes.



LES DOSSIERS d'Accès Canada

Elles disposent de tous les pouvoirs pour exploiter une entreprise de transport en commun par autobus et pour offrir divers services spécialisés de transport, dont ceux adaptés au transport des personnes handicapées. Il s'agit de :

La Société de Transport de Montréal (STM), dont le territoire correspond à celui de l'Île de Montréal.

La Société de Transport de Québec (Réseau de Transport de la Capitale), dont le territoire correspond à celui de la ville de Québec.

La Société de Transport de l'Outaouais, dont le territoire correspond à celui de la ville de Gatineau.

La Société de Transport de Longueuil (Réseau de Transport de Longueuil), dont le territoire correspond à celui de la ville de Longueuil.

La Société de Transport de Lévis, dont le territoire correspond à celui de la ville de Lévis.

La Société de Transport de Laval, dont le territoire correspond à celui de Laval.

La Société de Transport des Trois-Rivières, dont le territoire correspond à celui de la ville de Trois-Rivières.

La Société de Transport de Saguenay, dont le territoire correspond à celui de la ville de Saguenay.

La Société de Transport de Sherbrooke, dont le territoire correspond à celui de la ville de Sherbrooke.

* Les organismes municipaux et intermunicipaux de transport (OMIT)

Ces organismes desservent des agglomérations comptant de 20 000 à 50 000 habitants, environ. Ils se subdivisent en :

- **Neuf Conseils Inter municipaux de Transport (CIT)** dans la région métropolitaine ;

- **Un Conseil Régional de Transport (CRT)** dans Lanaudière (région située le long du Saint-Laurent) ;

- **Une Agence Métropolitaine de Transport (AMT)**, située dans la région de Montréal et favorisant à travers de nombreux services spéciaux, l'intégration des différentes modes de transports et ;

- **Plus de onze municipalités** qui organisent de façon individuelle leurs réseaux de transport en commun.

Ainsi, dans les agglomérations urbaines, le transport en commun est assuré par diverses sociétés de transport et l'AMT, tandis que les organismes municipaux ou intermunicipaux de transport jouent le même rôle dans les régions périphériques.

Les modes de transport en commun dans ce registre sont divers. Il s'agit des services d'autobus, du métro et les trains de banlieue. En dehors de ces modes ordinaires de transport en commun, il y a les services des taxis collectifs et le covoiturage. Ces derniers jouent aussi un rôle non négligeable dans le transport collectif local des usagers.

Les avantages d'un mode de transport collectif

Le transport collectif urbain joue un rôle très important au profit des usagers qui aujourd'hui, ont de bonnes raisons de l'adopter. En effet, l'usage du transport en commun permet aux passagers d'économiser de l'argent quand on le compare à celui du transport en automobile.

Selon l'Association canadienne des automobilistes, le budget moyen consacré par un canadien à son automobile est de 11 785 dollars par an. Ce prix inclut les frais de financement, les assurances, le permis, les immatriculations, la dépréciation, l'essence, l'entretien et le stationnement du véhicule. Or, les déplacements en transport en commun coûtent environ 975 dollars par an, soit un gain de 10 000 dollars par an comparativement aux dépenses annuelles effectuées par un automobiliste.

Michèle Prince, une citoyenne québécoise témoigne : « Depuis que je suis arrivée à Québec, j'ai renoncé à la voiture. J'effectue à pied ou en transport en commun presque tous mes déplacements (travail, loisirs, courses)... Après trois ans, je constate que j'ai fait des économies appréciables et je me porte bien mieux, tant physiquement que moralement ».

LES DOSSIERS d'Accès Canada



A un arrêt de bus

Intercar s'occupe des déplacements des passagers en direction de Saguenay, le Lac Saint-jean, Charlevoix et Côte-Nord.

Limocar relie la Montérégie et les Cantons de l'Est en passant entre autres par Rougemont, Granby, Bromont et Sherbrooke.

Les services d'Autobus

On distingue les services d'autobus interurbains et les services d'autobus régionaux.

Les services d'autobus interurbains relient entre eux les petits centres urbains. Ils offrent également d'autres services spécifiques d'initiatives privées, liés au transport scolaire et au transport adapté pour les personnes handicapées.

Les services d'autobus régionaux relient quant à eux, les petits centres urbains aux importantes agglomérations, là où se trouvent des services de santé, des services professionnels ou d'éducation, et des emplois.

La province du Québec est bien desservie par les services d'autobus. Selon sa destination, le passager peut s'adresser, par exemple, aux compagnies suivantes :

Orléans Express, qui dessert presque toutes les régions : Montréal, Laval, Québec, la Mauricie, le Bas-Saint-Laurent, Lanaudière, la Montérégie, le Centre-du-Québec, Chaudières-Appalaches et la Gaspésie.

Greyhound relie l'Ontario, l'Ouest canadien et les États-Unis.

Lorsque l'utilisateur ne dispose pas de ticket ou de carte (comme titre de transport) dans l'autobus, il peut déposer dans la caisse du chauffeur le montant du trajet. Il devra se munir de la somme exacte car le chauffeur ne rend pas la monnaie.

La grille tarifaire des services d'autobus au Québec.

Les tarifs de transports par autobus varient selon les sociétés de transport en commun existant au Québec. Par exemple, au Réseau de transport de la Capitale (RTC), les tarifs sont fixés en fonction des différentes catégories d'utilisateurs : Aîné, Étudiants plus, 18 ans et moins, Privilège métropolitain et Enfant.

Pour les personnes n'appartenant à aucune de ces catégories, le tarif général suivant s'applique :

Monnaie exacte : 2,60 dollars canadiens.

Laissez-passer d'un jour : 6,45 dollars canadiens.

Quelques exemples de tarifs pour un aller-retour dans différentes villes du Québec (Tarifs en vigueur en septembre 2008).

Tarif normal :

Tarif étudiant :

• Montréal-Québec (3heures)	: 51,92 dollars	44,02 dollars
• Montréal-Ottawa (2h 20)	: 70,50 dollars	43,50 dollars
• Montréal-Jonquière (environ 6heures)	: 136,88 dollars	117,33 dollars
• Montréal-Trois-Rivières (2 heures)	: 31,60 dollars	27,09 dollars
• Montréal- Sherbrooke (2 heures)	: 57 dollars	43 dollars



LES DOSSIERS d'Accès Canada

En consultant les sites suivants, vous pouvez avoir toutes les informations sur la grille des tarifs, les différentes catégories d'utilisateur et les divers abonnements possibles sur les transports en commun par autobus :

<http://www.citrichelain.com> qui est le site du Conseil Inter municipal de Transport Le Richelain. Cette structure est installée dans la région de la Montérégie et dessert les municipalités de Condiac, l'Acadie, la Prairie et Saint-Phillipe-de-La-Prairie.

<http://www.citsv.qc.ca> site du Conseil Inter municipal de Transport Sorel Varennes, qui informe sur les horaires, les trajets, la grille des tarifs et les points de ventes des cartes.

<http://stcuq.qc.ca> informe sur le Réseau de Transport de la Capitale. Il met à la disposition des usagers les horaires, trajets, tarifs et services à la clientèle.

<http://www.rtl-longueuil.qc.ca> donne des renseignements utiles sur les services offerts par le Réseau de Transport de Longueuil.

<http://www.stl.laval.qc.ca> renseigne les usagers sur les services offerts par la Société de Transport de la Ville de Laval.

<http://www.sto.ca> donne des informations générales sur les services qu'offre la Société de Transport de l'Outaouais.

<http://www.stm.info> C'est le site de la Société de Transport de Montréal.

<http://www.sts.qc.ca> C'est le site de la Société de Transport de Sherbrooke.

La " correspondance "

La correspondance est un titre de transport provisoire. Elle permet de ne payer qu'une seule fois pour un trajet qui fait utiliser deux ou trois moyens de transport. Par exemple, si votre voyage commence dans l'autobus, le chauffeur vous donne une correspondance pour entrer dans le métro et une fois dans le métro, le voyageur peut prendre une autre correspondance.

La correspondance est remise au voyageur lorsque ce dernier règle son trajet en espèces ou en ticket.

Ce titre de transport est donc obligatoire quand l'usager compte effectuer un itinéraire utilisant plusieurs modes de transport (métro et autobus). Le réseau de métro est relié à celui des autobus. C'est pourquoi, au niveau de certaines stations, la carte est valable à la fois sur le réseau métro et autobus.

Dans l'autobus, la correspondance peut être remise à l'usager sur sa demande, ou par le chauffeur, tandis que dans le métro, le voyageur peut se la procurer à la station de départ, ou à l'un des distributeurs situés juste après les tourniquets. Elle est valable pendant 90 minutes à compter du moment de son émission. L'heure inscrite sur le ticket indique la fin de sa période de validité.



LES DOSSIERS d'Accès Canada

Le métro

Montréal est la seule ville à disposer actuellement des services du métro au Québec avec quatre lignes et 65 stations.

Le métro fonctionne sur les lignes 1 (verte) et 2 (orange), en semaine et le dimanche, de 5 heures 30 à 0 heure 45 et de 5 heures 30 à 1 heure le samedi.

Sur la ligne 4 (jaune) du lundi au vendredi de 5 heures 30 à 1 heure. Le samedi de 5 heures 30 à 1 heure 30 et le dimanche de 5 heures 30 à 1 heure.



Un métro en mouvement

Sur la ligne 5 (bleue) tous les jours de 5 heures 30 à 0 heure 15.

(Pour plus de précisions vous avez en dessous le plan interactif des circuits)





LES DOSSIERS d'Accès Canada

Le passager qui désire emprunter le métro devra remettre son ticket ou présenter sa carte au chauffeur avant d'y monter. Le droit de passage peut être également payé à l'intérieur du métro.

Il est aussi possible de se procurer une carte mensuelle pour 68,5 dollars ou une carte hebdomadaire pour 20 dollars (selon la grille tarifaire de 2009) chez certains commerçants ou dans les stations de métro.

La carte est valable sur le réseau métro et autobus puisque le service de métro est lié à celui des autobus. Elle permet des déplacements illimités. Il est également possible d'acheter des carnets de 6 tickets (appelé "lisière") à 12,75 dollars ou l'unité à 2,75 dollars.

C'est la Société de Transport de Montréal (SMT) qui est la structure responsable des transports en commun dans la ville de Montréal incluant l'autobus, les trains de banlieue, les transports adaptés et le métro.

Vous pouvez consulter les sites suivants, pour avoir des informations liées aux horaires, aux grilles tarifaires et aux différentes stations métro :

<http://stm.info/sommaire.htm> et
<http://stm.info/metro/index.htm>

Des projets de prolongement du métro

Le Premier ministre du Québec, Jean Charest, a annoncé au cours du mois de septembre dernier des projets de prolongement de trois lignes de métro sur une distance d'environ 20 kms. Il s'agit de :

- **La ligne bleue vers Anjou**
- **Le bouclage de la ligne orange à Laval et**
- **Le prolongement de la ligne jaune à Longueuil.**

Ces projets représentent des investissements d'environ 3 milliards échelonnés sur 20 ans à raison d'un coût moyen de 150 millions de dollars par kilomètre.

Le savez-vous ?

- **A la station Berri-UQAM**, les passagers peuvent se procurer le plan du réseau métro, autobus, et trains de banlieue, de même que les horaires (planibus) des autobus de la STM.
- **Telbus** est un service téléphonique automatique qui permet de connaître les horaires des autobus. Il suffira au passager d'appeler le numéro indiqué à l'arrêt d'autobus.
- **Le tramway ou le chemin de fer urbain** constitue une forme de moyen de transport en commun urbain sur les voies ferrées de rails plats. Il fonctionne à l'électricité. Son faible encombrement, sa capacité de freiner rapidement et de faire des virages serrés en font un moyen de transport bien adapté au Québec.

Les trains de banlieue et le transport ferroviaire.

Les fonctions du transport ferroviaire consistent à assurer, d'une part, l'expédition des marchandises et à faciliter, d'autre part, la mobilité des personnes d'une ville à une autre ou de la province du Québec à d'autres provinces canadiennes. Cette dernière fonction est assurée par les services de la compagnie Via Rail tandis que Canadien National et la compagnie de Chemins de fer Québec –Gatineau sont spécialisées dans l'expédition des marchandises.



LES DOSSIERS d'Accès Canada

La province du Québec possède un réseau ferroviaire moderne donnant aussi accès à l'ensemble du continent nord-américain.

Le réseau de voies ferrées du Québec est aussi utilisé pour le transport local de passagers par le biais des trains de banlieue offerts par l'Agence Métropolitaine de Transport (AMT). Elle dessert la région de Montréal sur un territoire qui s'étend de Saint-Jérôme à Candiac dans l'axe nord/sud et de Rigaud à Mont-Saint-Hilaire dans l'axe est/ouest.

Ce réseau effectue la correspondance avec celui du métro, dans les stations Lucien-l'Atelier, Vendôme, Bonaventure, Parc et de la Concorde.

Les tarifs sont établis en fonction de zones spécifiques, allant de 1 à 8. Pour utiliser les trains de banlieue, les usagers doivent se prémunir d'une carte Train ou Ticket-Train (zone 4 à 8). Ils peuvent également se procurer une carte Tram (zone 1 à 8) ou un ticket (zone 1 à 3), donnant en plus un accès aux autobus et au réseau de métro de la ville de Montréal.

Pour avoir une idée sur les tarifs appliqués par les différentes compagnies ferroviaires, consultez les sites suivants : www.viarail.ca; www.gwrr.com; www.cnca

Les services de transport adapté

Le transport adapté est une autre forme de transport urbain au Québec. Il est exclusivement destiné aux personnes handicapées qui ne peuvent utiliser le transport en commun régulier.

La compagnie Transport adapté du Québec Métro (TAQM) est chargée d'organiser ce type de service dans la province.

Selon la politique établie par le ministère des Transports du Québec, les personnes intéressées doivent, au préalable, avoir été admises

au service de transport adapté par le comité d'admission du TAQM.

Les passagers handicapés utilisent les mêmes cartes d'abonnement et les mêmes titres de transport que la compagnie Réseau de Transport de la Capitale (RTC). Ils achètent donc leurs billets ou leur laissez-passer dans l'un des 225 points de vente du RTC.

Pour avoir plus d'information à ce sujet, référez-vous au site :

http://www.stcuq.qc.ca/transport_adapte.htm

Les services du transport collectif par taxi et le covoiturage.

Au Québec, en dehors des services formels des transports en commun, il existe les transports collectifs par taxi et le covoiturage.

Le transport collectif par taxi est une forme de transport public adaptée aux quartiers où il n'est pas possible d'implanter un service d'autobus régulier. C'est un type de transport en commun similaire au taxi traditionnel, mais où plusieurs clients sont invités à monter à bord.

Le taxi collectif respecte un trajet et un horaire déterminés à l'avance.

Ses règles d'utilisation varient d'un quartier à un autre. Les structures qui s'occupent de ce mode de transport sont nombreuses : Avenue Phillips (Senneville), Centre Stewart Hall, Île-des-Sœurs, Lachine, l'Île-Bizard, Norman, Parc industriel Lachine / Gare Dorval, Sainte-Anne-de-Belleuve-quartier Sainte-Marie, Senneville, Technoparc Montréal.



LES DOSSIERS d'Accès Canada

Par exemple, le réseau de transport de Longueuil comporte quelques lignes de taxi collectif pour les résidents de certains secteurs éloignés des lignes d'autobus régulières. Le taxi collectif partage alors les arrêts des circuits d'autobus. Il est accessible avec les mêmes titres de transport et aux mêmes tarifs. Chaque ligne de taxi collectif a son horaire.

La Société de Transport de Montréal et la Société de Laval offrent aussi quelques lignes.

Pour avoir plus de précisions sur les horaires, les services assurés et les tarifs sur le transport collectif par taxi, consulter le site suivant : <http://www.stm.info/info/taxi.htm>

Le covoiturage est également l'un des moyens de transport permettant au voyageur de se déplacer facilement et régulièrement avec deux ou trois passagers, et même parfois plus, à peu de frais. Il est très économique et permet à tout usager de se rendre partout au Québec. Il est utilisé lorsque la destination est difficile d'accès en transport collectif.

Allo-Stop est, par exemple, une agence de covoiturage au Québec. Elle met en relation des particuliers sans voiture et des automobilistes. Elle offre des services très sécuritaires et les coordonnées des passagers demeurent confidentielles. Le passager ne risque pas d'être seul uniquement avec l'automobiliste, puisque l'agence s'assure à ce que deux passagers au minimum accompagnent le chauffeur.

Allo-Stop dispose de six bureaux dans la province du Québec : Montréal, Québec, Jonquière, Chicoutimi, Rimouski et Sherbrooke. Pour s'inscrire, l'usager devra se rendre dans l'un de ces bureaux et s'acquitter des frais d'inscription de 6 dollars par an pour les passagers et 7 dollars pour les automobilistes.

Le voyageur n'aura qu'à téléphoner afin de savoir si une offre correspond à ses besoins. Les coûts étant variables selon les destinations. A titre d'exemple, le trajet Montréal-Québec coûte 19 dollars alors que, Montréal-

Sherbrooke coûte 13 dollars.

Amigo Express, Covoiturage Montréal et Communauto sont d'autres structures de covoiturage existantes au Québec.

Les services de transport scolaire

Au Québec, le transport scolaire est organisé par les commissions scolaires ou les établissements d'enseignement au bénéfice des élèves. Ces commissions scolaires déterminent les normes d'admissibilité des élèves au transport.

De façon générale, ce transport est assuré par des structures privées. Le financement ou la subvention du transport scolaire relève du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le mandat de veiller à la sécurité des élèves dans ce domaine appartient au ministère des Transports à travers le Service du transport scolaire. Il coordonne l'organisation et la modification des parcours, l'application des politiques relatives au transport scolaire, le soutien aux établissements et aux transporteurs, la sécurité du transport, etc.

A titre d'exemple, le Collège Regina Assumpta fait partie d'un regroupement de sept collèges bénéficiant du même service de transport privé. Près de 1 000 élèves de ces collèges utilisent ce service. Durant l'année scolaire 2009-2010, 25 autobus desservent tout le territoire. La période d'inscription officielle au service de transport scolaire a eu lieu le mois de mars 2009, avec un dépôt de 90 dollars canadiens non remboursables. Le coût du service de transport, matin et soir, pour 183 jours d'école est de 1 060 dollars canadiens.



LES DOSSIERS d'Accès Canada

Le transport aérien

Le transport aérien facilite les déplacements des résidents des régions éloignées et isolées dans la province du Québec. Dotés d'appareils bien performants, il contribue au maintien et au développement des services aériens en région.

Le transport aérien québécois dispose de 55 aéroports (aérodromes certifiés), dont trois plates-formes internationales : l'Aéroport de Mirabel, l'Aéroport International Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal (le troisième aéroport en importance au Canada) et l'Aéroport international Jean-Lesage de Québec.

Ce sont les aéroports les plus importants de la région du Québec et ils s'intègrent également dans le Réseau national des aéroports (RNA).

En plus de ces 55 aéroports, la province du Québec dispose de 34 hélicoptères certifiés et 4 hydroaérodromes certifiés.

Au total, ce sont plus de 230 aérodromes (certifiés et non certifiés) dont la province dispose pour ses décollages, atterrissages, manœuvres et mouvements d'aéronefs.

Plusieurs transporteurs assurent le service aérien dans la province du Québec, comme par exemple Air Creebec, Air Labrador, Air Canada Jazz, Air Satellite, Pascan Aviation et First Air. Les transporteurs canadiens tels que Air Canada et ses filiales, Air transat et WestJet assurent des services aériens non seulement domestiques, mais aussi transfrontaliers et internationaux de la province.

Les prix des billets d'avions varient selon les agences de voyage. A titre indicatif, le tarif d'un billet d'avion d'un adulte, pour un vol Québec-Montréal et pour une durée de vol de 49 minutes sans escale, peut coûter 538 dollars canadiens.

Pour plus de précisions sur les tarifs des billets d'avions, consulter les sites suivants :

www.visovol.com/avion-quebec-montreal/detail-524124.html

www.flytoquebec.com et

www.aeroportdequebec.com

Le transport maritime

Le transport maritime au Québec joue un grand rôle dans le transport des marchandises mais aussi dans la liaison des communautés isolées au reste de la province et du pays. Il inclut les croisières et les services de traversiers.

Les croisières sont des voyages d'agrément sur un paquebot ou un bateau de plaisance tandis que les services de traversiers permettent aux vacanciers, travailleurs (y compris leurs véhicules) d'atteindre rapidement leur destination d'une rive à une autre.

Les tarifs de ces types de transport varient selon les sociétés et les périodes de l'année. Pour plus d'informations, consulter ces deux sites : www.traversiers.gouv.qc.ca/fr et www.ctma.ca

Au Québec, le transport maritime tire son avantage du fleuve Saint-Laurent et de ses dix ports en eaux profondes ouverts toute l'année sans oublier un grand réseau de ports régionaux.

Ainsi, le transport en commun est suffisamment développé au Québec de part la qualité des infrastructures qu'il offre dans les secteurs maritime, aérien, ferroviaire ou routier. Ces quatre secteurs de transport organisent quotidiennement la mobilité collective et permanente des personnes d'une ville à une autre ou de la province du Québec à d'autres provinces canadiennes. Le transport routier commun se caractérise davantage par les 70% de la population québécoise qu'il sert chaque jour.



Les nouvelles du Québec

QUALITÉ DE VIE DANS LES GRANDES VILLES DU MONDE

La vie à Montréal est de moins en moins chère

La vie devient de moins en moins chère dans la ville de Montréal. Cette information provient des résultats d'une enquête menée par l'Institution Financière Suisse UBS.

Montréal a dégringolé de 10 positions dans le palmarès des grandes villes les plus chères au monde. Elle est passée du 22^{ème} au 32^{ème} rang, tout juste derrière Toronto.

C'est la ville d'Oslo, la capitale de la Norvège, qui occupe la première place suivie de Zurich (pôle économique de la Suisse) et de Copenhague, la capitale du Danemark.

L'indice Big Mac est l'un des paramètres ayant permis à UBS d'établir sa liste. Il s'agit de savoir combien de minutes de travail sont nécessaires pour s'acheter un Big Mac. Il faut 15 minutes à Montréal, soit à peu près le même temps qu'à Zurich, Londres, Los Angeles et New York. A Chicago, Toronto et Tokyo, il en faut 12. Il faut 129 minutes à Mexico, 136 minutes à Jakarta et 158 minutes à Nairobi.



La vie à Montréal est de moins en moins chère

MARCHÉ DU TRAVAIL AU QUÉBEC

Forte demande des professions de comptables et financiers

Les experts de la finance et de la comptabilité sont les professions les plus recherchées aujourd'hui au Canada en général et au Québec en particulier.

Au Québec, les comptables travaillent dans des entreprises privées issues de tous les secteurs d'activités, dans des cabinets comptables, ainsi que dans des organismes publics et parapublics. 60% d'entre eux travaillent dans la grande région de Montréal même si les besoins sont manifestes dans toutes les régions du Québec.

Selon le directeur du module des Sciences comptables, Francis Belzile, cette profession a gagné en importance à la suite des scandales financiers, comme celui de Norbourg. « Depuis, les comptables ont démontré qu'ils pouvaient être garants de l'intégrité de l'information financière fournie aux investisseurs », explique-t-il.

Par ailleurs, la directrice du centre de gestion de carrière ESG UQAM, Isabelle Poupard, note que : « D'ici aux prochaines années, les comptables devront intégrer les nouvelles normes internationales à leur travail. De ce fait, les professionnelles en fin de carrière, qui auront moins d'intérêt à entreprendre ce changement, partiront plus rapidement à la retraite, générant ainsi des ouvertures pour la relève ».

Des données puisées dans le document " Carrière-Avenir" indiquent que sur 911 diplômés en comptabilité et Sciences comptables, 89,3% obtiennent leur emploi, 97,3 % travaillent à temps plein pour un salaire hebdomadaire moyen de 812 dollars canadiens.

Comptables et financiers : forte demande en prévision

De nombreux départs à la retraite des comptables agréés sont annoncés au cours de l'année 2010-2011.



Les nouvelles du Québec

La Présidente Directrice Générale de l'Ordre des CGA, Danielle Blanchard, précise qu'un Comptable général agréé sur trois se retirera du marché à partir de l'année 2017.

Par exemple, le cabinet comptable Raymond Chabot Grant Thornton engage en moyenne 100 comptables agréés chaque année en vue d'assurer la relève. Bien d'autres cabinets comptables prennent d'assaut les universités pour recruter des candidats.

Les prévisions d'une pénurie de ce corps de profession amène les autorités et bien d'autres organismes compétents à œuvrer activement en vue de faciliter l'intégration des professionnels formés à l'étranger.

Les salaires en progression continue

Selon Emploi Avenir Québec, le taux de croissance salarial des comptables et vérificateurs est deux fois supérieur à la moyenne nationale, toutes professions confondues. Cette augmentation serait encore plus rapide pour la catégorie des directeurs financiers, dont les salaires augmentent à un

rythme 2,5 fois supérieur à la moyenne nationale.

Selon les prévisions, le salaire de base des analystes de niveau administratif dans les petites et moyennes entreprises (dont le chiffre d'affaires est d'au plus 250 millions de dollars) devrait se situer entre 68 250 dollars à 91 500 dollars par an. Ce salaire de base se situe entre 63 500 et 78 000 dollars pour les Experts Comptables et entre 31 000 dollars et 40 750 dollars pour les Aides Comptables.

Les postes en finance et comptabilité les plus recherchés

Les postes les plus recherchés dans les professions de comptables et financiers sont les suivants : Analystes financiers, Chefs de comptabilité de gestion, Comptables en coût de revient, Comptables fiscalistes, Comptables spécialisés dans le domaine des technologies de l'information, Comptables spécialisés en vérification de sociétés cotées à la bourse, Contrôleurs, Directeurs des finances et de l'administration, Juricomptables, Professeurs en sciences comptables, Vérificateurs et Vice-présidents aux finances.



Les nouvelles de l'Alberta

PROGRAMME D'IMMIGRATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Les nouveaux arrivants de Red Deer reçoivent du soutien

Les nouveaux arrivants de la ville de Red Deer en Alberta ne manquent pas d'assistance pour leur meilleure intégration. En effet, il y a quelques semaines, le gouvernement du Canada a annoncé son aide au Central Alberta Refugee Effort (C.A.R.E) et Catholic Social Services (CSS), deux organismes offrant des services aux nouveaux arrivants de cette localité.

Un fonds d'environ 2 millions de dollars canadiens est mis à la disposition de ces deux organismes. Il est destiné au financement de services d'aide à l'établissement comme des activités d'apprentissage linguistique, d'interprétation, de traduction, de développement des compétences, d'encadrement et de conseils ainsi que d'information générale, et de sensibilisation de public.

Environ 300 nouveaux arrivants de Red Deer devront déjà bénéficier de ces services, qui favoriseront l'ouverture aux autres et le développement d'un sentiment d'appartenance à leur nouvelle collectivité.

Les services d'aide à l'établissement constituent une composante essentielle du programme d'immigration du gouvernement fédéral. Au cours de cette année, 47 millions de dollars de fonds ont été alloués à l'Alberta dans ce sens, soit une augmentation de plus de 16 millions par rapport à 2007-2008.

RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES DE LOISIRS

Huit projets pour stimuler l'activité économique au sud de l'Alberta

Selon le gouvernement Harper, huit projets seraient en cours de réalisation en faveur des collectivités du sud de l'Alberta. Ces projets sont destinés au renforcement des infrastructures de loisirs et ont

pour but de stimuler l'activité économique.

Le ministre de l'Environnement et député fédéral de Calgary Centre-Nord, Jim Prentice, confie : « Les projets annoncés aujourd'hui seront bénéfiques au sud de l'Alberta car ils stimuleront l'économie dans l'immédiat, tout en garantissant un accès à des équipements modernes aux citoyens pendant encore de nombreuses années. ».

Sept municipalités de la province d'Alberta seraient concernées par les projets en question pour une contribution fédérale de près d'un million cinq cent mille dollars canadiens.

ECONOMIE LOCALE

Les communautés francophones et la vitalité économique de l'Alberta

Les francophones de l'Alberta jouent un rôle important dans la vitalité économique de la province. Leur contribution au développement est considérable. Cela s'explique par la forte scolarisation de cette communauté.

Les franco-albertains travaillent le plus souvent dans divers établissements du secteur primaire, précisément dans ceux de l'agriculture, des mines et du pétrole, où l'on retrouve plus de 10,1% de la main-d'œuvre.

Ils travaillent également dans le domaine de la construction et de la fabrication, des services à la clientèle, de la restauration et de l'hôtellerie, du transport, de l'ingénierie, de la sécurité publique et de la santé. La demande de la main-d'œuvre qualifiée dans ces secteurs est particulièrement forte.

Selon des données du recensement 2006 de Statistique Canada, leur revenu annuel moyen est de 42 529 dollars canadiens, pratiquement identique à la moyenne provinciale. Ce revenu serait le plus élevé des communautés francophones, à l'exception du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest.



Les nouvelles de la Saskatchewan

MARCHÉ DE L'EMPLOI

De nombreuses embauches dans la construction

En Saskatchewan, les secteurs industriels et ceux du génie civil sont en plein essor. Cela est dû au développement de l'activité de construction dans la province.

Carrière en Construction annonce déjà un besoin de près de 4 300 nouveaux travailleurs pour répondre à la demande qui atteindra un niveau maximal en 2014.

Selon les mêmes sources, 4 400 travailleurs additionnels iront à la retraite au cours de la prochaine décennie. De même, dès que les conditions économiques s'amélioreront, le secteur bénéficiera des investissements privés puisque les projets reportés reprendront et que de nouveaux projets de construction d'envergure seront annoncés.

Un secteur pourvoyeur d'emploi

Le secteur de la construction compte plus de 265 000 sociétés, dont 150 000 sont des entrepreneurs privés et plus de 68 000 oeuvrant dans la construction d'habitats. Ce secteur emploie plus de travailleurs que n'importe quel autre secteur au Canada.

A la découverte d'un métier du secteur de la construction

Les mécaniciens en réfrigération et en climatisation

Le métier de mécanicien en réfrigération et en climatisation se retrouve dans le secteur de la construction. Le mécanicien en réfrigération et en climatisation installe, entretient, répare et remet en état les installations de climatisation centrale résidentielle, les installations de réfrigération et de climatisation de type commercial ou industriel et les systèmes combinés

de chauffage, de ventilation et de réfrigération.

Les salaires varient selon que l'on est apprenti, compagnon ou compagnon expérimenté.

Dans l'ouest canadien, l'apprenti est défini comme une personne à la recherche de certaines compétences professionnelles. Il peut avoir un salaire horaire moyen entre 14 dollars et 19 dollars canadiens. Sur la base des moyennes nationales, les apprentis peuvent donc gagner un salaire annuel de 27 000 à 31 000 dollars canadiens.

Le compagnon est défini au Canada comme un ouvrier qui a reçu un certificat professionnel officiel, de l'expérience et de la formation répondant aux exigences de son métier. Son salaire horaire moyen varie entre 22 et 49 dollars, soit un salaire annuel de 40 000 à 50 000 dollars canadiens, sans compter les heures supplémentaires.

Les compagnons expérimentés, ayant beaucoup plus d'expérience professionnelle, peuvent avoir un salaire horaire moyen entre 28 et 53 dollars canadiens, soit de 56 000 dollars à 73 000 dollars canadiens par an, à l'exclusion des heures supplémentaires.



Les nouvelles du Manitoba

DIRECTEURS OU DIRECTRICES DE LA RESTAURATION ET DES SERVICES ALIMENTAIRES

Bonnes perspectives pour la période 2009 - 2013 au Manitoba

Emploi-Avenir Manitoba juge bonnes les perspectives d'emploi dans la province du Manitoba pour les directeurs de la restauration et des services alimentaires au cours de la période de 2009-2013. En 2009, par exemple, le nombre d'emplois prévu dans ce secteur est estimé à 3 365.

Il est également annoncé que le nombre d'emplois dans le domaine des services de restauration pour personnes âgées pourrait augmenter, tant dans les résidences que pour le soutien à domicile dans la même province.

Les directeurs de la restauration et des services d'alimentation planifient, organisent, dirigent, contrôlent et évaluent les activités des restaurants, des bars, des cafétérias ou autres établissements du domaine de la restauration. Ils occupent des postes de directeur adjoint de la restauration, directeur de bar, directeur de la salle à manger, directeur des services traiteurs, gérant de restaurant, restaurateur...

Un directeur ou (directrice) de la restauration et services alimentaires peut percevoir une rémunération annuelle de 23 800 dollars canadiens. En acquérant plus d'expérience, sa rémunération pourrait être comprise entre 30 500 et 52 000 dollars canadiens.

Il faut noter qu'au Manitoba, plusieurs années d'expériences dans le secteur des services alimentaires, y compris de l'expérience en supervision, sont exigées.

INTÉGRATION PROFESSIONNELLE

Former les nouveaux arrivants

comptables à surmonter les obstacles à l'emploi

Dans la province du Manitoba, il existe des programmes permettant aux nouveaux arrivants comptables de se préparer efficacement à l'emploi.

C'est le cas, par exemple, des Cours de communication à l'intention des comptables immigrants. Ce programme a pour objectif de « procurer aux comptables diplômés à l'étranger les compétences en communication nécessaires à l'avancement de leur carrière en comptabilité ».

MARCHÉ DU TRAVAIL

Des initiatives pour élargir les perspectives économiques au Manitoba

En début du mois d'octobre, Vic Toews, président du conseil du trésor et Rosann Wowchuk, sous-ministre et ministre d'Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales ont annoncé qu'un appui financier est désormais possible dans la province du Manitoba en vue d'élargir les perspectives économiques.

Il s'agit de six projets destinés à aider les collectivités de la province à émerger de l'actuel ralentissement économique en vue de prospérer dans l'avenir.

La contribution fédérale est estimée à plus de 7 millions de dollars canadiens, grâce au Fonds d'adaptation des collectivités (FAC), un volet du plan d'action économique du Canada, tandis que la province du Manitoba investit personnellement plus de 5 millions de dollars.



Les nouvelles de la Colombie-Britannique

ECONOMIE PROVINCIALE

De l'emploi à travers 174 projets en Colombie-Britannique

Les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique unissent leurs forces pour la réalisation de près de 174 projets d'infrastructure en Colombie-Britannique. Ces projets sont d'une valeur d'au moins 719 millions de dollars canadiens. Ils sont financés par deux importants programmes que sont le Fonds de stimulation de l'infrastructure et le volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada.

Ces réalisations d'infrastructures publiques, devront non seulement répondre aux besoins pressants des collectivités de la province, mais aussi stimuler l'économie par la création de nombreux emplois en Colombie-Britannique.

CONSTRUCTION D'IMMEUBLES INDUSTRIELS ET INSTITUTIONNELS

Un besoin de près de 26 000 travailleurs d'ici 2017

Même si la demande de la main d'œuvre devra rester modérée à court terme dans le secteur de la construction d'immeubles industriels et institutionnels, elle s'annonce très forte à long terme dans la province. En effet, la Colombie-Britannique aura besoin d'au moins 26 000 travailleurs pour remplacer ceux qui devraient aller à la retraite d'ici 2017.

C'est pourquoi, le gouvernement provincial décrit cette période de « décennie dorée » pour l'économie de la Colombie-Britannique.

C'est donc à un besoin record de travailleurs qualifiés que le Canada aura recours dans cette période. Tim Flood, co-président du Conseil Sectoriel de la Construction représentant le patronat l'a d'ailleurs confié : « Il n'y a jamais eu de meilleur moment pour préparer l'industrie de la construction à la reprise ».

MARCHÉ DE L'EMPLOI

De l'emploi pour près de 3 000 travailleurs âgés en Colombie-Britannique

Le partenariat entre les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique dynamise désormais le marché de l'emploi à travers un investissement de plus de 30 millions de dollars canadiens.

Ce programme dénommé Initiative ciblée pour les travailleurs âgés, devra s'étendre jusqu'en 2012. Il permet aux bénéficiaires d'acquérir de nouvelles compétences et de trouver un emploi.

Cette entente entre les deux gouvernements, signée depuis 2007, a déjà permis de lancer 22 projets. Elle a aidé environ 1 000 travailleurs âgés sans emploi à suivre une formation et à trouver un nouvel emploi ou à devenir travailleurs autonomes.



Les nouvelles de l'Ontario

HABITAT

Des mesures fiscales favorisent les acheteurs d'habitations neuves

La province de l'Ontario apporte un important appui aux acheteurs d'habitations neuves par le biais d'un vaste ensemble de mesures fiscales. Il s'agit notamment de :

La bonification du remboursement pour habitations neuves qui induit que, pour les habitations neuves de moins de 400 000 dollars canadiens, il n'y aurait pas de montant de taxe supplémentaire comparativement au système actuel.

Le remboursement pour les immeubles d'habitations neufs. Cette seconde mesure fiscale propose un remboursement qui appuierait le secteur des logements abordables en Ontario.

L'autre mesure fiscale réside dans des règles transitoires applicables aux habitations neuves, proposées par le gouvernement provincial.

Par ailleurs, dans le cadre de son vaste ensemble de mesures fiscales, la province accorderait également 10,6 milliards de dollars sur trois ans sous forme de paiements directs et d'allègement fiscal permanent à la population de l'Ontario et 4,5 milliards de dollars en allègement fiscal aux entreprises.

ELECTRICITÉ

20 000 emplois à travers l'énergie

D'importants projets combinés à des investissements dans le réseau de distribution d'électricité devront générer d'ici peu près de 20 000 emplois dans la province de l'Ontario.

Selon le ministre ontarien de l'Énergie et de l'Infrastructure, George Smitherman, il s'agit d'une vingtaine de projets destinés à améliorer le transport d'électricité produite avec des méthodes alternatives.

De nouveaux parcs éoliens seront donc utilisés dans ce sens pour assurer un meilleur transport de l'électricité.

MARCHÉ DU TRAVAIL

L'Ontario et les Programmes d'intégration professionnelle des immigrants

En vue de favoriser une meilleure intégration professionnelle des immigrants, les autorités du Canada ont été amenées à créer des partenariats avec les différentes provinces.

C'est dans ce sens que s'inscrit l'Entente Canada-Ontario sur le marché du travail. Ce partenariat entend trouver des solutions aux problèmes du marché du travail de l'Ontario, notamment celui des immigrants à travers la mise en œuvre de plusieurs programmes.

Les nouveaux arrivants en Ontario auront, par exemple, accès à des programmes dans le cadre "d'Emploi Ontario", précisément en ce qui concerne le Programme Connexion Emploi.

Conformément à l'une des clauses de ce partenariat, il s'agira « d'aider les immigrants qualifiés à répondre aux exigences pour entrer dans des professions et des métiers spécialisés réglementés ou dans des professions connexes. De plus...l'accent sera mis sur l'amélioration des compétences linguistiques en tant qu'élément précurseur à l'emploi ».

Ainsi, en vertu de cette entente, l'Ontario recevra de la part du gouvernement fédéral chaque année environ 195 millions de dollars.



Les nouvelles dans les **Autres Provinces Canadiennes**

NOUVEAU-BRUNSWICK

10 millions pour attirer le maximum d'immigrants francophones

Grâce à l'entente fédérale-provinciale, le Nouveau-Brunswick bénéficie d'un projet de quatre ans évalué à environ 10 millions de dollars canadiens. L'objectif est d'attirer le maximum d'immigrants francophones dans la province.

Selon le Premier ministre du Nouveau-Brunswick, Shawn Graham, ce projet s'inscrit également dans la stratégie de croissance démographique du gouvernement libéral.

« Aujourd'hui, nous nous réjouissons de voir le gouvernement fédéral reconnaître l'importance de l'immigration francophone dans le maintien de l'équilibre linguistique de notre province », a-t-il confié avant de préciser que cet investissement permettra « de veiller à ce que le Nouveau-Brunswick et le Canada atlantique disposent des compétences linguistiques nécessaires pour optimiser le potentiel économique de la région à long terme. »

SECTEUR DE LA CONSTRUCTION DANS LE CANADA ATLANTIQUE

Fort besoin de mains d'œuvre d'ici 2014

A l'instar des autres provinces canadiennes, le secteur de la construction est en pleine expansion dans les provinces de l'Atlantique. Selon les prévisions établies par le Conseil sectoriel de la construction sur le marché de l'emploi d'ici 2014, le besoin en mains d'œuvre sera très fort.

Dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard, par exemple, l'âge avancé des travailleurs dans ce secteur devra accélérer les recrutements. Près de 800 travailleurs de la construction (soit 23% de la main d'œuvre actuelle) prendront leur retraite d'ici 2014.

Au Nouveau-Brunswick ce sont environ 4 000 travailleurs de la construction (soit 24 % de la

main d'œuvre actuelle de la province) qui prendront leur retraite.

En Nouvelle-Écosse, ce nombre est de 5 000 (soit 23% de la main-d'œuvre) et en Terre-Neuve-Et-Labrador plus de 2 500 travailleurs de construction (soit 24% de la main d'œuvre provinciale actuelle) qui devront prendre leur retraite d'ici 2014.

Au cours de ces dernières années, la croissance de l'emploi au Canada dans le secteur de la construction est supérieure à celle de tous les autres secteurs. Ce secteur, en outre, représente 130 milliards de dollars de projets chaque année.

INTÉGRATION

La diversité culturelle de l'Acadie suscite de l'admiration

C'est à l'occasion du congrès mondial de l'Acadie (provinces maritimes du Canada) à Shippagan que l'ancien président du Sénégal et actuellement Secrétaire général de la francophonie, Abdou Diouf, a salué l'exemple des communautés des provinces maritimes de l'Atlantique en matière de diversité culturelle. Pour lui c'est un exemple que d'autres peuples du monde devrait suivre. En effet, il a fait remarquer dans son allocution lors de ce congrès : « L'Acadie tire la francophonie vers le haut. L'Acadie, par sa qualité humaine, est exactement le symbole de ce que nous voulons faire. Voilà l'exemple type de ce que nous appelons les valeurs de partage ».

Par ailleurs, au cours de ce congrès, l'Université de Moncton a annoncé la création de bourses d'études pour étudiants francophones venant de pays pauvres, les bourses Abdou Diouf.

Il faut noter que les communautés vivant dans ces régions de l'Atlantique se caractérisent par l'esprit de partage, de générosité et sont souvent engagés en tant que des bénévoles.



Le prix des choses

Le coût du transport en commun au Québec

Pour avoir une idée sur les frais de transport en commun dans la province du Québec, nous mettons à votre disposition, la grille tarifaire du Réseau de Transport de la Capitale (RTC), encore appelé Société de Transport de Québec.

Les tarifs du RTC sont en vigueur pour les services d'autobus du RTC et du Service de Transport Adapté de la Capitale (STAC). Ils sont fixés en fonction des différentes catégories d'utilisateur suivantes :

- **Aîné** : Personne de 65 ans et plus.
- **Étudiant plus** : Personne de 19 ans ou plus au 30 septembre de l'année scolaire en cours et qui étudie à temps plein dans un programme d'enseignement reconnu par le RTC.
- **18 ans et moins** : Personne de 18 ans et moins. Il n'est plus nécessaire de fournir une preuve de fréquentation scolaire pour avoir droit à ce privilège.
- **Privilège métropolitain** : Personne âgée de 23 ans et moins au 30 septembre de l'année en cours.
- **Enfant** : Personne de 5 ans et moins. Le service est gratuit pour les enfants de cette catégorie.

Si vous n'appartenez pas à l'une de ces catégories, le tarif Général s'applique : Monnaie exacte : 2,60 \$
Laissez-passer 1 jour : 6,45 \$

Grille des tarifs 2009

Catégorie d'utilisateur	Abonnement RTC mensuel	Abonnement métropolitain mensuel*	Billet d'autobus (droit de passage unitaire)
* L'abonnement métropolitain mensuel peut aussi être utilisé avec la carte d'identité « Privilège moins de 23 ans » de la Société de transport de Lévis.			
Général	71,55 \$ Sur carte OPUS	107,35 \$	2,45 \$
Aîné	32,95 \$ Sur carte OPUS photo	68,85 \$ Carte OPUS « Aîné » obligatoire Sur carte OPUS à compter du 1er novembre	1,70 \$ Carte OPUS « Aîné » obligatoire
Étudiant plus	48,00 \$ Sur carte OPUS photoA	87,25 \$ Carte OPUS « Étudiant plus » obligatoire Sur carte OPUS à compter du 1er novembre	2,45 \$
18 ans et moins	48,00 \$ Sur carte OPUS photo	87,25 \$ Carte OPUS photo obligatoire Sur carte OPUS à compter du 1er novembre	1,70 \$ Carte OPUS avec photo obligatoire si 12 ans et plus ou plus de 1,5 m